



Commission Immobilière

fo.044@dgfip.finances.gouv.fr

(02.40.20.76.56 tous les matins sauf le mercredi)

Renforcement du plancher du 4ème étage du bâtiment Graslin - Cité Cambronne

Une commission immobilière s'est tenue dans l'urgence, les travaux devant commencer lundi 10 octobre 2016. Ils vont se dérouler en deux temps : les zones non amiantées, puis la zone amiantée.

La semaine prochaine, cela commencera par le balisage du chantier extérieur (les parkings coté droit du bâtiment Graslin seront inaccessibles), la dépose des plafonds et faux plafonds, la dépose des luminaires et la consignation des circuits.

Les déchets non amiantés seront stockés dans une benne située à droite du bâtiment : l'accès par l'escalier de ce côté-là (côté sans badgeuse) sera condamné (sauf en cas d'urgence).

Le confinement de la zone amiantée (zone qui sera balisée), devrait durer 3 semaines, délai pendant lequel les autres entreprises n'auront pas accès. Les déchets seront stockés dans des doubles sacs fermés hermétiquement et à l'intérieur d'un container spécifique et non accessible. Les mesures d'empoussièrement seront réalisées avant, pendant et après les travaux.



Des nuisances sonores importantes sont inévitables : les travaux d'embochement ("*encoches*" pour les poutrelles métalliques en sous face du plancher du 4ème étage) particulièrement bruyants seront effectués de 7H15 à 8H30 et de 17H30 à 20H. Ils devraient s'étaler sur 3 semaines.

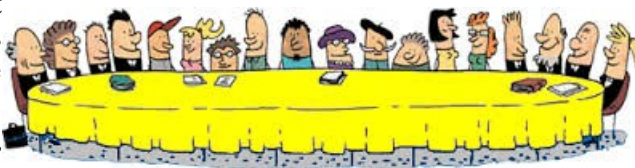
FO s'est dit très inquiet pour les agents de Graslin qui sortent à peine des difficultés liées aux restructurations pour certains (ex : SIE) et a proposé qu'une autorisation d'absence soit accordée à l'ensemble des collègues sur site. Cela évitera qu'ils souffrent du bruit et l'entreprise pourra travailler sur une période beaucoup plus courte... ce qui arrangerait tout le monde. Nous sommes en effet dans un cadre excessivement contraint, Bercy mettant la pression pour libérer Lotz-Cossé impérativement fin

mars 2017 !

Cela nous paraît complètement insensé : rappelons en effet que BILI doit gérer non seulement les restructurations de Cambronne, celles de Saint-Nazaire, de Pornic avec son étage amianté et fermé, de Nantes Amendes probablement relogé avec l'INSEE, des Domaines que Radio DRFiP44 annonce arriver sur le site Versailles (dans les anciens bureaux de la Formation Professionnelle)... Il faudra également que BILI remette *d'équerre* le site Lotz-Cossé avant restitution. Encore une fois, **FO** a exprimé sa grande inquiétude aussi pour cette équipe ...

NB : les collègues du SFACT seront déménagés vers la zone non concerné par les renforts semaine 47 (à compter du 21/11)

Réunions d'informations : elles vont être organisées début novembre 2016 (3 ou 4/11 ?) à destination de l'ensemble des agents actuellement affectés à Graslin, de ceux concernés de Lotz-Cossé (Liaison-rémunérations et Centre de gestion des retraites) et des représentants syndicaux siégeant en CHSCT. Bien entendu, **FO** incite fortement ces collègues non seulement à y assister mais également à aborder tous les sujets qui les tracassent !!!



Le coût des travaux de renforcement : 400 000 € ont été réservés au plan local pour le renforcement du plancher du 4ème étage pris sur l'enveloppe de crédits de 1,35 M€.

Les représentants
FO en CHS 44

Patricia
DAVID
FO INSEE

Chrystelle
TONNELIER
FO DRFiP 44

Bruno
LE CARRE
FO DRFiP44

A-Françoise
LOREAU
FO DRFiP44

Philippe
NOBILET
FO DRFiP 44